

Procédure en cas de symptômes pour un membre du personnel

MEMBRE DU PERSONNEL SYMPTOMATIQUE

Lorsqu'un membre du personnel commence à ressentir des symptômes associés à la COVID-19 sur les lieux de l'école, les mesures suivantes devraient être appliquées :

QUI	QUOI
<p>PERSONNE SYMPTOMATIQUE</p>	<p>Elle met un masque de procédure ou un couvre-visage (s'il y en a un à portée de main puisqu'elle doit limiter autant que possible ses déplacements à l'intérieur de l'établissement).</p>
	<p>Elle informe la direction de son établissement (ou un autre membre du personnel qui avisera la direction).</p>
	<p>Elle quitte l'établissement sans délai pour se rendre directement à son domicile (en évitant autant que possible les transports en commun).</p>
	<p>Elle appelle 1 877 644-4545 et suit les consignes de la Direction de la santé publique.</p>
	<p>Elle note le nom des personnes avec qui elle a été en contact plus rapproché dans les heures précédant l'apparition des symptômes et transmet cette information à sa direction.</p>
	<p>Elle informe sa direction ou le centre de services scolaire de l'évolution de la situation.</p>
<p>PERSONNEL D'ENTRETIEN</p>	<p>Il désinfecte la pièce, les objets et les surfaces touchés par la personne symptomatique. La pièce est également ventilée. Celui-ci porte des gants.</p>
<p>DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT</p>	<p>Elle complète le registre de symptômes.</p>
	<p>Elle recueille des informations permettant d'identifier les personnes qui ont été en contact avec la personne salariée dans les heures précédant l'apparition des symptômes. Elle conserve ces informations par écrit.</p>
<p>DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT</p>	<p>Si le résultat du test de la personne salariée s'avère positif, elle communique avec un responsable de la Santé publique en composant le même numéro de téléphone, soit le 1 877 644-4545. Elle avise le SRH sans délai.</p> <p><u>Le cas échéant</u>, la Santé publique pourrait lui fournir un modèle de lettre à transmettre aux parents et au personnel afin de les informer de la situation.</p> <p>Certaines personnes pourraient être isolées de façon préventive. <u>Dans certaines circonstances</u>, l'école pourrait également être fermée temporairement.</p>